

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 24 MARS 2017

Personnes présentes : L'ensemble de l'équipe pédagogique Les représentants des parents d'élèves Mme Bernadette Gillot, adjointe au maire Mme Nicole Fullenwarth représentante de la mairie M. Gérard Schann, conseiller municipal Mme Cécile Bertololy, représentante du RASED	Personnes absentes (excusées) : M. Christophe Gleitz, inspecteur de l'éducation nationale Mme Schreyeck, médecin scolaire Mmes Blanchon, Brzeznicki, Leonard, Pencreac'h; M. Berard, M. Aghajanian, représentants des parents Mme Thiry enseignante
---	--

1. RETOUR SUR LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2016

La cantine:

intervention de Mme Leplat et Mme Bocquet (représentantes des parents d'élèves)

Elles précisent qu'il y a moins de retours négatifs ; les sanction abusive et les abus de pouvoir ont disparu.

Il semblerait qu'il y ait des places affectées qui ne changent pas. Du coup les enfants sont toujours en dehors de leur groupe d'amis : serait-il possible d'organiser un roulement ?

Mme Genet (parents) fait remarquer que les âges sont mixés donc les élèves sont moins avec leurs camarades de classe.

Mme Ozel (parents) : Il semblerait que pour les enfants mangeant des menus sans viande, seuls des légumes sont proposés (sans œufs, ni poisson).

Mme Fullenwarth (mairie) précise que les protéines sont présentes autrement (menus élaborés par une diététicienne). Elle confirme que le menu végétarien est affiché au même titre que les autres menus.

2. LE CHANTIER

Intervention de Mmes Gillot et Fullenwarth (mairie de Bischheim)

Le chantier devrait être fini pour la rentrée 2017.

- Réhabilitation du bâtiment ancien

RDC : fenêtres, stores, ascenseur fonctionnel, WC du RDC fonctionnels. Mais il y a déjà eu des problèmes et il a fallu faire venir un camion pour déboucher les canalisations. Mme Gillot en appelle donc aux parents d'élèves pour faire passer un message responsabilisant aux enfants. Les combles ont été isolées et la chaudière changée.

La réfection des sols est prévue ainsi que la peinture des cages d'escaliers et des salles de classe.

- Nouveau bâtiment

une invitation pour la fête du Sapin qui marque la fin du gros œuvre et qui se déroulera le 28 mars est lancée. Elle a été envoyée aux représentants des parents, aux enseignants ainsi qu'aux entreprises.

Les branchements sont en cours. Le mobilier et les boiseries ont été choisis.

La demande a été faite aux entreprises d'essayer de faire venir des gros camions en dehors des heures d'entrées et de sorties de classe.

3. RASED

Intervention de Mme Bertololy : (le document de présentation du Rased Lamartine est donné aux représentants des parents)

« À quoi sert le Rased ?

Quand un enfant rencontre une difficulté à l'école, l'enseignant propose des aides dans sa classe. Lorsque l'aide ne suffit pas, l'enseignant peut faire appel au RASED qui cherche avec l'enseignant à proposer une aide qui soit la plus adaptée possible aux besoins de l'élève.

Secteur du RASED :

Celui de l'école est le secteur Lamartine. Il comprend les groupes scolaires de République et les maternelles Canal et Centre, d'At Home (maternelle +élémentaire) de Saint-Laurent (maternelle et élémentaire) et de Prunelliers élémentaire avec les maternelles Prunelliers et Lauchacker.

Composition du RASED

Dans le réseau il y a 3 fonctions différentes :

- la psychologue, Gaby Keiser Weber travaille dans les écoles maternelles et élémentaires du secteur. Après rencontre et accord parental, elle intervient :
 - auprès des enfants, propose des temps d'écoute, bilan, participation aux projets d'accueil de l'enfant en difficulté et aux projets d'intégration de l'enfant handicapé
 - auprès des familles : entretiens, guide vers les aides extérieures
 - auprès des enseignants : lien enfant – parents – école et partenaires
 - liaison avec ces partenaires : orthophonistes services de suivis médicaux, sociaux...
 - participation à la vie de l'école : conseils de cycle, équipes éducatives
- l'enseignante spécialisée à dominante rééducative (maître G) Marie Beckrich travaille également sur les maternelles et élémentaires du secteur et s'occupe des élèves qui ont des difficultés à répondre aux exigences de l'école (ce qui peut s'exprimer par des difficultés relationnelles ou comportementales). Ces prises en charge sont en individuel ou en très petit groupe après accord des parents. L'aide a pour but d'aider l'enfant à mettre en place des compétences indispensables pour investir les apprentissages et de construire une attitude d'élève (qu'il puisse être disponible pour apprendre).
- L'enseignante spécialisée à dominante pédagogique (E), aide les élèves qui rencontrent des difficultés persistantes dans les apprentissages scolaires.

Il y a plusieurs modes d'intervention

- en classe en co-intervention,
- ou en petits groupes de remédiation, quelques élèves qui ont un même type de difficultés sont rassemblés et on cherchera à travers des activités comme des jeux à débloquer certaines difficultés dans l'apprentissage de la lecture, de la compréhension etc. Ceci après information aux parents via le carnet de liaison.
- on peut aussi donner de l'aide indirecte en aidant l'équipe à l'analyse de situations, d'évaluations, en leur proposant des outils d'adaptation, aide à l'élaboration des PPRE (programme personnalisé de réussite éducative)

Sur le secteur, il y a 2 maîtres E:

Valérie Ilic qui est exclusivement à Prunelliers

Cécile Bertololy qui intervient à At home, à République à Saint-Laurent.

Mise en route du dispositif RASED :

En début d'année scolaire, une fois que les enseignants ont pris connaissance de leurs élèves et qu'ils se sont fait une idée de leurs difficultés, des rencontres avec le RASED et le directeur sont proposées aux enseignants pour qu'ils puissent parler des élèves en difficulté.

Après ces rencontres, une idée des besoins sur l'ensemble du secteur se dessine et des propositions de réponse sont faites qui peuvent prendre les formes suivantes :

- prise en charge G
- prise en charge E - l'élève travaillera alors dans un petit groupe avec le maître E
- aide indirecte - on peut proposer à l'enseignant de rester à l'écoute, d'aider pour les PPRE, les suivis de dossiers
- La psychologue, elle, est présente au cas par cas dans les situations où on la demande. Les parents peuvent prendre contact avec elle par l'intermédiaire de l'enseignant ou par téléphone. L'enseignant peut aussi proposer aux parents de rencontrer la psychologue, celle-ci est alors à leur disposition pour travailler avec eux.

Depuis son retour de congé maternité, C. Bertololy a pu faire le point sur les besoins avec les enseignants et avec le Rased. Elle a mis en place des groupes 2 fois par semaine. 17 élèves sont pris en charge les mardis et jeudis matin.

M. Beckrich suit 5 élèves le vendredi matin.

4. L'AIDE A LA REUSSITE : LA DIFFERENCIATION

Intervention de Mme Ebersold (enseignante)

La différenciation en classe peut prendre plusieurs formes :

- les élèves peuvent être regroupés en **groupes de besoin** et bénéficier d'un travail aménagé ou d'un dispositif de décrochage. C'est notamment ce qui est fait dans notre école lors d'ateliers de décrochage menés en compréhension de la langue orale en CP.

- **des outils adaptés peuvent être proposés :**

Il peut s'agir pour les enfants en difficulté de manipuler par exemple plus souvent que les autres.

Les supports pédagogiques peuvent être différents (autres fichiers, exercice différent). Ces élèves peuvent aussi avoir des pense-bêtes à disposition, au mur de la classe, collés sur leur table ou sous la forme d'un sous-main (comme celui construit à l'école maternelle et ramené au CP, qui évolue au cours de l'année pour y inscrire les nouvelles acquisitions). Les exercices peuvent être agrandis pour les élèves qui ont du mal à se repérer sur leur feuille.

- les **tâches** peuvent être **différenciées** : Elles peuvent être complexifiées pour les élèves en avance sur le niveau de la classe et allégées pour les élèves plus en difficulté (dictée à l'adulte lors de productions d'écrits, leçons à trous pour les élèves ayant du mal à écrire...). Les questions posées aux élèves en difficulté relèveront plutôt de l'explicite ou prendront la forme de QCM. Les notions non comprises ou mal maîtrisées seront reprises en petit groupe (APC...)

- mise en place d'un **tutorat/coaching** dans lequel les élèves en réussite apportent leur aide et leur expertise aux élèves plus en difficulté.

Intervention de Mme Chamaly (enseignante coordinatrice de l'ULIS Ecole):

Il y a actuellement 12 élèves en ULIS Ecole inclus le plus possible dans les classes. Le niveau est choisi en référence à leur développement personnel et non à l'âge. Il faut adapter les outils en fonction des capacités et du développement de l'enfant. Mme Chamaly utilise différents supports (ordinateur, sous-main...) Les séances d'allemand sont faites par des élèves du bilingue.

Il y a aussi un décrochage en compréhension de l'oral (CP), EMC (cycle 3), arts visuels et sciences (CP).

Mme Massé-Korablewski (parents) demande s'il est possible que les familles soient informées du parcours de leur enfant dans ces décrochages.

Mme Chamaly explique que quand l'enfant est en grande difficulté, les familles sont prévenues.

Mme Despres (parents) demande combien de temps les enfants relevant de l'ULIS Ecole peuvent rester dans l'école.

Mme Chamaly explique qu'ils restent jusqu'à 12 ans. Ensuite, ils vont en Ulys collège ou en EGPA ou en institut spécialisé. La règle est que les élèves peuvent avoir une année de retard maximum à la sortie de l'école élémentaire.

5. LE LIVRET SCOLAIRE UNIQUE – LSU

Intervention de Mme Zoller (enseignante)

Il existe désormais un livret identique pour tous les élèves du CP à la 3^e. Il est standardisé pour l'ensemble du pays -identique même si le contenu est différent.

C'est un outil de communication plus simple vis à vis des parents mais il peut être un peu frustrant pour les enseignants qui sont habitués au livret précédent très détaillé.

Du fait de son aspect numérique, la conservation est aussi assurée lorsque les enfants changent d'école car dès l'inscription dans une autre école, il est consultable en ligne.

Il permettra aussi bien sûr de réaliser des économies de papier s'il est vraiment numérique. Malheureusement il n'est pas encore opérationnel du point de vue numérique et ne le sera sûrement pas avant la fin de l'année. Une version papier continuera d'être remise aux familles après chaque trimestre.

La possibilité de l'adapter pour les élèves en difficulté permet de valoriser les seules avancées de chaque élève plutôt que les échecs. Mme Leplat (parents) demande comment les parents peuvent savoir où se situe leur enfant.

Mme Zoller précise que si une compétence a été modifiée dans le bulletin, il y a eu un PPRE établi avant et donc que les parents ont été prévenus puisqu'ils signent ce document.

En fin de cycle, toutefois le niveau est évalué de la même manière pour chaque élève -enfin de CE2 et en fin de 6^{ème}. Les exigences demeurent ainsi les mêmes pour chaque élève. C'est seulement le temps dont dispose chaque élève pour y arriver qui a été modifié. C'est le but du cycle.

Mme Bersweiler (parents) évoque le problème des parents qui n'ont pas d'ordinateur.

Mme Leplat (parents) propose alors de créer une chaîne de solidarité avec les parents d'élèves.

M Martinez regrette de ne plus avoir de case pour la signature du directeur qui permettait de valoriser les progrès des élèves sur le bulletin et lors de la remise en classe des livrets.

6. L'EVALUATION POSITIVE

Intervention de M. Martinez

Le thème de l'évaluation est un thème délicat en France où le « C'est pas mal » peut valoir un « c'est bien ». Le baccalauréat lui même donne à un 16/20 une mention « Très bien » mais qui par exemple pour l'université allemande équivaut à un 2 -c'est-à-dire une note insuffisante parfois pour être accepté. Pourquoi a-t-on tellement de mal à utiliser la notation de 16 à 20?

Les évaluations internationales ont remis en cause la culture française de l'évaluation, au vu des résultats moyens de nos élèves.

Le redoublement a été supprimé à de rares exception près car toutes les études montrent qu'ils n'apportent rien aux élèves et que les pays qui réussissent ne le pratiquent pas.

Par ailleurs, des évaluations Pisa récentes ont montré que «les élèves français ne répondent pas ...par peur de se tromper». Notre système élitiste ne semble pas donner confiance aux élèves.

C'est dans ce contexte que le ministère propose d'insister sur la place de l'erreur dans les apprentissages, sur l'évaluation formative qui prend appui sur les acquis des élèves pour les faire avancer à leur rythme, sur la confiance à donner aux élèves pour les aider à réussir.

Il s'agit de « privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite de tous les élèves » (BO du 21/05/14 dont des extraits sont distribués aux participants).

Intervention de Mme Leonhart (enseignante)

En CM2 (classes de M. Leonhart et de Mme Neff), il n'y a plus de cahier du jour mais un cahier de progrès. Dans ce cahier, chaque élève évolue à son rythme.

Il fonctionne en auto-évaluation. Là où ils ont échoué, les élèves recommencent jusqu'à réussir. Des tampons positifs sanctionnent les réussites des élèves. Les exigences demeurent toutefois les mêmes pour tous mais à un rythme différent pour chacun.

La copie d'une page d'autoévaluation est remise aux participants. On y trouve le commentaire d'un élève content d'avoir repris la compétence à atteindre et d'y avoir réussi à son rythme.

Mme Leonhart explique qu'il n'y a donc plus d'évaluation de fin de trimestre.

Mme Desprès (parents) fait remarquer que pour les parents, cela va être compliqué de changer de perception de la « notation ». Ils vont sûrement essayer d'y plaquer quelque chose de connu. Elle souhaite un changement de mentalité.

Elle demande aussi si cela se pratique dans d'autres classes.

M. Martinez énonce que la bienveillance n'est pas quelque chose de nouveau et que les enseignants dans leur ensemble valorisent les progrès de leurs élèves et s'adaptent à leurs acquis. Cependant il s'agit d'une expérimentation intéressante pratiquée dans notre école sur un support nouveau.

M Jaegert (parents) explique que c'est un excellent outil de communication avec les parents aussi pour avoir une idée du niveau de leur enfant.

M. Leroux (parents) pose le problème du collège qui lui fonctionne avec des notes.

Le directeur fait remarquer que le collège est en train de changer et que ce nouveau livret qui est fondé sur les compétences est aussi celui du collège.

Mme Zoller fait remarquer que de toute façon il est important de donner confiance aux élèves afin qu'ils soient plus armés pour affronter justement les notes au collège et au lycée.

Mme Desprès : certes les livrets ne sont pas assez lisibles pour les parents mais c'est aussi aux parents d'avoir confiance dans les enseignants.

Mme Neff précise que les élèves arrivent aussi à mieux s'auto-évaluer et cela permet de rééquilibrer car ils sont rares à avoir le tampon du premier coup.

Mme Leplat déplore qu'il y ait beaucoup de réformes et déclare se sentir un peu perdue. Elle se demande quels moyens sont mis à la disposition des enseignants pour réussir à mettre en place tout ce qui leur est demandé. Les parents sont conscients que c'est compliqué pour les enseignants.

7. PROJET ECO-ECOLE

M. Ollivier raconte comment s'est déroulée la sortie au centre de tri : poubelle jaune et tri des végétaux. Cela permet de se rendre compte comment fonctionne le recyclage et comment on peut faire du nouveau avec tous ces déchets.

Mme Baldeweck explique les différents tris qui se sont rajoutés dans l'école : tri d'emballages de biscuits (emballages en plastique). Il fallait récolter 7 kg mais ils accepteront quand même de venir les chercher en dessous de ce poids.

M Martinez se charge de récupérer les gourdes de compote.

Mme Beiger récupère les outils scripteurs en plastique.

Mme Pascal présente son projet de papier recyclé : des éco-carnets vendus au marché de Noël et qui sont bien partis.

Ses élèves se sont aussi impliqués dans la réalisation d'un sketch sur le modèle de la série des petits livres « Monsieur Madame » pour inciter les élèves à avoir une boîte à goûter et à mieux trier leurs déchets dans la cour. Il est visible sur le blog de l'école.

Mme Billiris explique que chaque vendredi, elle prend une classe pour faire un gâteau à mettre dans sa boîte à goûter et éviter les emballages des pâtisseries industrielles

Mme Neff et Mme Pascal ont fait des crêpes en classe et ont comparé le prix de revient et la quantité de déchets produits entre les crêpes maison et les crêpes industrielles, sans parler du goût !

Mme Chamaly présente la fête des 100 jours d'école : les élèves ont expérimenté différents ateliers tout au long de la journée autour du nombre 100. Ils ont aussi dû présenter une collection joliment organisée de 100 objets normalement destinés à la poubelle – de vraies œuvres d'art pour certaines productions

8. ACTIONS & PROJETS

- Saumon Rhin (présenté par Mme Beiger) : 5 classes participent: un aquarium avec des alevins est installé en classe. Les élèves en prennent soin avant de les relâcher. La classe de Mme Beiger a accueilli des œufs qui ont éclos.
- Pas Sages : deux classes font un projet avec la résidence Charles Huck (Mme Beiger) : les élèves ont rencontré des résidents pour parler de leur école. Les résidents ont été interviewés sur leur enfance dans le cadre du projet du printemps de l'écriture. Un petit journal a été créé autour de ces reportages. Les interviews des personnes âgées ont été réalisées en allemand. Mme Leonhart intervient dans la maison de retraite de la Voûte Etoilée. La classe de Mme Neff est engagée dans un projet en danse.
- Celle de M Ollivier se lance dans un élevage de phasmes.
- Mme Velasquez présente les défis mathématiques relevés par certaines classes lors de la semaine des Mathématiques. Les élèves ont mené des recherches par groupes sur différents domaines des mathématiques afin de trouver le code pour libérer la cigogne Josie. Dans ce cadre, des classes du cycle 3 ont aussi participé au concours Kangourou.

Fin de la réunion à 20h

Secrétariat assuré par Mme Julie Ebersold, le 30 mars 2017

Compte rendu complété et mis en forme par M. Patrice Martinez le 05/04/17

approuvé le 26/04/17 par 10 participants de la réunion du 24/03/17.